



20 janvier 1971

CONSEIL EXECUTIF

Quarante-septième session

Point 2.2 de l'ordre du jour

RAPPORT SUR LES REUNIONS DE COMITES D'EXPERTS

(Projet de résolution proposé par le Dr O. Avilés,
le Dr V. P. Vassilopoulos et le Dr D. D. Venediktov)



Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les réunions des Comités d'experts suivants¹ :

- 1) Comité mixte AIEA/FAO/OMS d'experts de la salubrité des aliments irradiés, plus particulièrement le blé, les pommes de terre et les oignons (1969);
- 2) Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires. Normes d'identité et de pureté et évaluation toxicologique des additifs alimentaires : divers colorants, émulsifiants, stabilisants, agents antiagglutinants et autres substances, treizième rapport (1969);
- 3) Comité d'experts de la prévention de la mortalité et de la morbidité périnatales (1969);
- 4) Comité d'experts des dénominations communes pour les substances pharmaceutiques, dix-neuvième rapport (1970);
- 5) Comité d'experts de la Lèpre, quatrième rapport (1970);
- 6) Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires. Normes d'identité et de pureté et évaluation toxicologique des additifs alimentaires : divers solvants d'extraction et autres substances; examen de l'efficacité technique de certains agents antimicrobiens, quatorzième rapport (1970);
- 7) Comité mixte FAO/OMS d'experts de la brucellose, cinquième rapport (1970);
- 8) Comité d'experts de la Pharmacodépendance, dix-huitième rapport (1970),

1. PREND ACTE du rapport;¹

2. REMERCIE les membres des tableaux d'experts qui ont participé à ces réunions de leur précieuse contribution à l'étude de questions d'une grande importance pour l'OMS; et

¹ Document EB47/24.

3. PRIE le Directeur général :

a) d'étudier plus avant, compte tenu des vues exprimées par le Conseil, la meilleure façon d'évaluer les rapports des comités d'experts, y compris leur influence d'ensemble sur les programmes de santé nationaux; et

b) de faire rapport à chacune des sessions du Conseil exécutif sur toutes les réunions de comités d'experts de l'OMS qui ont eu lieu depuis la session précédente du Conseil et, lorsque les rapports correspondants ne sont pas disponibles, d'être prêt à informer le Conseil, sur demande, de l'essentiel des principales propositions faites par les experts.